

CONDOR
CYCLES — MOTOS
Raymond Rosset
MARTIGNY-BOURG
☎ (026) 2 20 55

COMPTE SALAIRE
CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

CONFEDERE
J.A. MARTIGNY — 70 ct. — 124^e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO par Adolphe Ribordy

LES TORCHONS ET LES SERVIETTES

Oh! comme elle convient bien cette expression populaire pour définir le mélange conscient ou non que l'on fait du slogan à succès des radicaux «Moins d'Etat».

A tous ceux qui veulent donner des leçons dans ce domaine, il faut répondre: «Ne mélangeons pas les torchons et les serviettes». En effet, que faut-il entendre par là?

Les socialistes, par exemple, veulent moins de police, moins d'armée, en revanche, ils veulent que l'Etat «police» le nucléaire. Ils ne sont pas radicaux pour autant.

Le PDC veut, par exemple, une intervention maximum de l'Etat en matière d'avortement, et pas de Lex Furgler en Valais.

Plus ou moins d'Etat? Par «moins d'Etat» il faut entendre surtout ne pas confier aux pouvoirs publics de nouvelles tâches que le secteur privé peut parfaitement remplir.

«Moins d'Etat» signifie arrêter la croissance démesurée de l'appareil administratif et parfois restituer plus bas des compétences qui lui ont été attribuées tout au long de l'Histoire. C'est pourquoi en ce domaine il faut surtout tenir compte du fond plutôt que de la forme.

Ainsi, la mise sur pied d'une loi nouvelle ne signifie pas ipso-facto plus d'Etat.

Regardons-y d'un peu plus près.

Une loi est faite avant tout pour organiser, codifier certains secteurs de l'activité des gens ou de l'Etat sur un territoire donné.

Or, cette loi peut vouloir donner à l'Etat des compétences qu'il n'avait pas jusque là ou les lui retirer.

Ainsi, dans le projet de loi sur l'encouragement à l'économie qui va être soumis au Parlement valaisan, l'Etat, outre quelque 65 millions qu'il va devoir geler pour faire fonctionner de nouvelles structures, se donne un pouvoir indirect d'intervention qu'il

n'avait pas. Ça c'est plus d'Etat, comme ne dirait pas M. Genoud. En revanche, lors de la mise sur pied de la loi sur le régime communal en donnant au peuple des droits supplémentaires, on avait par rapport à une situation antérieure, moins d'Etat.

Le nouveau projet de loi scolaire en donnant plus de place à l'avis des parents est par certains aspects moins étatique que l'ancienne loi.

En enlevant à l'autorité administrative et judiciaire des informations jusqu'ici délivrées parfois avec difficultés, une loi sur la presse peut signifier moins d'Etat.

En étatisant la drogue, pour mieux contrer ses effets néfastes, c'est — en oubliant les dizaines de textes légaux qui régissent déjà cette matière — économiser du personnel policier, douanier, judiciaire, sanitaire et, à long terme, voir l'abrogation des centaines d'articles de loi et de règlements, etc., qui traitent de ce domaine. Donc moins d'Etat.

En donnant la possibilité au citoyen de poser enfin son enveloppe de vote dans l'urne sans l'intermédiaire du président (cas prévu dans un projet de révision de loi sur les élections et votations) c'est aussi moins d'Etat.

Comme on le voit, il faut avoir l'esprit mal tourné ou la mauvaise foi comme méthode d'analyse pour dire que toute nouvelle loi signifie plus d'Etat et que la situation actuelle c'est moins d'Etat.

Tenez, n'a-t-il pas fallu en 1976, faire une nouvelle loi fiscale pour empêcher que l'Etat s'engrosse démesurément sur le dos du contribuable. Là, une nouvelle loi c'était moins d'argent et donc moins d'argent et donc moins d'Etat!

Alors, un peu de jugement Messieurs les censeurs, gardez vos torchons et laissez-moi mes serviettes.

DE MIRE

HÔPITAL DE MARTIGNY
Le successeur de M. Jacques Torrione connu

Après 37 années passées à la direction de l'Hôpital régional de Martigny, M. Jacques Torrione va faire valoir son droit à une retraite bien méritée.

Lors de sa séance de mardi, le Conseil d'administration de l'Hôpital a désigné le successeur de M. Torrione: il s'agit de M. Pierre-Joseph Grenon, originaire de Champéry et né à Riddes en 1934. M. Grenon a suivi ses classes primaires dans sa commune, avant d'obtenir son diplôme au collège commercial de Sion. Durant onze ans, M. Grenon a assuré une responsabilité importante au sein de la société anonyme bernoise Staphlton-Prébéton, entreprise spécialisée dans la fabrication de poutrelles de construction. A partir de 1972, il a occupé le siège de directeur de l'hôpital «La Providence», à Vevey. M. Grenon entrera dans sa nouvelle fonction à la direction de l'Hôpital régional de Martigny dans le courant de l'année prochaine.

M. Alin Delmotte, nouveau directeur de l'Harmonie municipale de Martigny?

Vendredi prochain à 21 heures, l'Harmonie municipale de Martigny tiendra une importante séance dans son local, séance au cours de laquelle les membres auront à désigner leur nouveau directeur appelé à remplacer M. Jean-François Gorret. Selon toute vraisemblance, aux dires de M. Jean-Claude Jonneret, président de l'Harmonie, ce choix se portera sur Alin Delmotte, âgé de 57 ans, hautboïste et professeur au Conservatoire de Mulhouse.

Maurice Chappaz crée une fondation



La table a 3 mètres de long et Maurice Chappaz aura bien du mal à mettre de l'ordre dans ses papiers. Ce n'est pas une petite affaire de classer les archives de Maurice Troillet.

Maurice Chappaz, l'écrivain, désireux de préserver l'héritage histori-

que de ses ancêtres et plus particulièrement celui de Maurice Troillet — son oncle, magistrat lié à l'histoire de ce canton — a créé une fondation dont il explique le pourquoi et le comment ainsi que son financement en page 8

EN VALAIS, CE WEEK-END:
119 milliards représentés

Des représentants de 29 établissements bancaires cantonaux seront, ce week-end en Valais, reçus par la Banque Cantonale du Valais.

Ensemble, ils représentent 119 milliards, C'est la première banque du pays et elle est «étatisée»!

En relation avec cette venue, la demande d'un parlementaire pour connaître le bilan bancaire valaisan. 4

FOOTBALL:
Alstatten - Martigny Avec un cœur gros comme ça...

voir en 6

Assemblée générale du PRDV

Les délégués du PRDV sont convoqués en assemblée générale

le samedi 11 juin 1983 à 14 h. 30 à la salle de l'Hôtel de Ville de Sierre

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Rapport du président
3. Rapport de Bernard Comby, conseiller d'Etat
4. Rapport de Pascal Couchepin, conseiller national
5. Rapport de Bernard Dupont, conseiller national
6. Elections fédérales 1983
7. Divers

Le président: Bernard Dupont

Le secrétaire: Adolphe Ribordy

EN DIRECT AVEC... Cilette Cretton

Lundi dernier, un certain A. Fontannaz, pamphlétaire respirant habituellement la joie de vivre dans la charité du Christ et l'amour du prochain, lançait un vibrant plaidoyer en faveur de... l'élitisme scolaire: «L'école doit être élitiste surtout dans le monde actuel qui devient de plus en plus sélectivo-élitiste, jusque dans le sport de masse», écrivait l'ancien recteur de collège.

Cette profession de foi subtilement nuancée s'oppose, selon l'abbé, à l'égalitarisme qui «n'est qu'une idéologie artificielle et dangereuse».

Mais qui sont donc ces affreux égalitaristes, ces malades qui «vomissent en chœur la prétendue école élitiste» (l'expression est délicate) et qui voudraient la remplacer par un système «qui donnerait à tous les élèves les mêmes chances»?

D'abord, il y a «la cohorte des journalistes valaisans écrivant dans les journaux extérieurs au canton», dans ces quotidiens douteux imprimés dans des régions où le système scolaire est peut-être le plus sélectif et le plus discriminatoire de Suisse, mais où la liberté d'opinion trouve un champ d'expression un peu plus large qu'en Valais.

Il y a ensuite «des personnages étranges»: avocats, médecins ou professeurs qui ont l'insolence de préférer que leur enfant embrasse une carrière libérale plutôt qu'un

emploi de simple manœuvre. Leur réaction paraît insolite à l'extérieur pour qui les biens de ce monde représentent sans doute peu de choses.

Enfin, nous trouvons parmi ces égalitaristes bon-teint des députés dont hélas aucune commission n'a mesuré le degré d'incompétence (sic) et des chefs qui «ne cherchent qu'à susciter autour d'eux une masse de médiocres qui leur procurent le sentiment béatifiant d'être eux-mêmes des lumières».

La loi de la jungle

Comme tout cela est gentiment dit.

Les personnages ainsi décrits, faut-il le préciser, ont été formés jusqu'à présent à l'école «élitiste» si chaleureusement défendue par l'abbé.

Par conséquent, le but d'une telle école est connu, ses méthodes sont éprouvées et le succès est garanti.

Mais est-ce vraiment l'école que nous voulons pour demain?

M. Fontannaz se moque des expériences faites depuis quelques années aux USA: elle tendent pourtant à prouver que les élèves doués ont intérêt à côtoyer ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, parce que l'enseignement dispensé dans les classes hétéro-

gènes est plus approfondi, moins rapide, moins superficiel, et surtout parce que les bons élèves se forment mieux en apprenant aux autres qu'en écoutant passivement un cours magistral.

De telles affirmations, il est vrai, ne sont pas encore considérées comme des évidences tant est profondément ancrée dans la plupart des esprits, l'idée que l'élève moyen est un boulet solidement attaché au pied de celui qui voudrait prendre son élan.

En revanche, on sait depuis longtemps que l'élève faible a besoin de camarades plus forts que lui pour être stimulé. Dès que la sélection est opérée, l'écart se creuse entre les uns et les autres. Or, les êtres que la nature a favori-

sés connaîtront suffisamment d'avantages dans leur existence pour accepter quelques responsabilités envers les individus moins fortunés qu'eux, même si cela doit freiner leur avance de quelques mois (ce qui est loin d'être prouvé). Un enfant intelligent a toutes les chances de s'en tirer.

Aussi, sans m'identifier à la caricature de l'égalitariste brossée par M. Fontannaz (en éducation d'ailleurs, un tel concept n'existe pas), je ne saurais pourtant adhérer à ce nouvel évangile: «Heureux ceux qui ont beaucoup reçu car ils recevront encore plus! Malheur aux faibles d'esprit, aux médiocres, ces paresseux qui ne sauraient attendre de nous la moindre considération!»



On se souviendra encore longtemps de ce mois de mai où l'on n'a pas pu faire ce qui nous plaît, comme dit l'adage. Voici comment l'a vu notre collaborateur Skyll.



SERVICE

PROGRAMME TV

Vendredi 3 juin

- 11.50 Point de mire
- 12.00 Tennis
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 3, 2, 1... Contact
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Dare-Dare Motus
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Tell Quel
- 20.35 La chasse aux trésors
- 21.35 Barclay James Harvest
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Basketball
- 23.30 Nocturne: L'Ange

Samedi 4 juin

- 11.45 Follow me
- 12.00 Ecoutez voir
- 12.30 Les visiteurs du soir
- 12.55 A bon entendre
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Il faut savoir
- 13.10 Temps présent
- 14.10 Tennis

Sur la chaîne suisse italienne

15.55 - 17.15 Volleyball
Finale de la Coupe de Suisse

- 17.00 I Solisti veneti
- 17.40 L'antenne est à vous
- 17.55 La chevauchée atlantique
- 18.55 New York Police Department
- 19.20 Loterie suisse à numéros
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Concours de chant français
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Sport

Dimanche 5 juin

- 09.45 Follow me
- 10.00 Messe
- 11.00 Ritournelles
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 Qu'as-tu dit ?
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Qu'as-tu dit ?
- 13.10 Opération Traffic
- 14.05 Qu'as-tu dit ?
- 14.10 Basketball

Sur la chaîne suisse italienne

15.00 - 19.00 Tennis. Championnats internationaux de France. Finale

- 15.05 Qu'as-tu dit ?
- 15.15 Escapades
- 16.00 Qu'as-tu dit ?
- 16.05 Escalade
- 16.45 Une saison dans la vie de Fedor Dostoïevski
- 18.20 Vespérales
- 18.30 Les actualités sportives
- 19.10 Sous la loupe
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Colombo
- 21.10 Tickets de premières
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Automobilisme
- 22.30 Table ouverte

Lundi 6 juin

- 15.55 Point de mire
- 16.05 Les actualités sportives
- 16.45 Sous la loupe
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Bouba
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
- 18.45 Journal romand
- 19.00 Dare-Dare Motus
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 A bon entendre
- 20.10 Spécial cinéma: Adieu ma jolie
- 21.45 Gros plan sur Charlotte Rampling
- 22.35 L'actualité cinématographique en Suisse
- 22.50 Téléjournal
- 23.05 L'antenne est à vous

MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: jusqu'à lundi à 20.30, dimanche à 14.30: Tootsie (14 ans).
Plaza: jusqu'à lundi à 20.30, dimanche à 14.30: J'ai épousé une ombre (16 ans).
Exposition: Galerie des Marmettes: expo René Pédretti et Reto Arcioni, jusqu'au 11 juin.
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
CINERAC: Planning familial; consultations conjugales, place Centrale 3, ☎ (025) 71 66 11.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: jusqu'à dimanche à 20.30: Les dieux sont tombés sur la tête (12 ans).
Exposition: Galerie Casabaud (Les Cases): Françoise Deladoëy (eaux-fortes), encres, lavis) jusqu'au 30 juin.
Bibliothèque ODIS: «Aujourd'hui, vaincre la faim».
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: n° 117.

SION

Arlequin: ce soir à 20.30: Les dieux sont tombés sur la tête (12 ans).
Capitole: ce soir à 20.30: La Traviata (12 ans).
Lux: ce soir à 20.00: Meutres en direct (16 ans), à 22.00: Le camion de la mort (18 ans).
Exposition: Galerie d'Art de la Maison de la Diète: Oscar Spielmann jusqu'au 26 juin. Galerie Grande-Fontaine: Fred Fay, jusqu'à la fin juin. Ecole-Club: Himalaya (photos de Jean Hauser) jusqu'au 17 juin. Galerie de la Treille: Luc Chessex et François Bertin (photos), jusqu'au 5 juin. Galerie Grange-à-l'Évêque et Vidomat: expo 83 à l'École cantonale des Beaux-Arts, jusqu'au 19 juin. Présents de Charles Bonvin et Fils: La vigne et le vin, jusqu'au 31 août.
Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SIERRE

Bourg: ce soir et dimanche à 20.30: Le secret de Veronika Voss (16 ans); ce soir et demain à 22.15: Caligula et Messaline (18 ans); samedi à 20.30 et dimanche à 14.30: La cocinelle de Mexico (7 ans); samedi et dimanche à 17.00: Rocky I (14 ans).
Exposition: Château de Villa: expo mini rétro Orix, jusqu'au 19 juin, tous les jours de 15.00 à 19.00, sauf le lundi.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Maraîs 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures des visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00, ☎ 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, ☎ 2 46 18, heures des repas, et Mme Rouiller, ☎ 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bocatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Paggiotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, Carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00. A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.
Association valaisanne des locataires: permanence ouverte à Martigny (Café des Messageries), tous les mardis de 19.00 à 20.00.
Service des repas à domicile: 2 50 86 (lundi, mercredi et vendredi de 08.00 à 09.30).
Cinéma de Bagnes: Ce soir à 20.30: Banzai (12 ans); samedi et dimanche à 20.30: Victor... Victoria... (16 ans).

Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.

Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.

Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.
Association valaisanne des locataires: permanence ouverte à Martigny (Café des Messageries), tous les mardis de 19.00 à 20.00.
Service des repas à domicile: 2 50 86 (lundi, mercredi et vendredi de 08.00 à 09.30).

Cinéma de Bagnes: Ce soir à 20.30: Banzai (12 ans); samedi et dimanche à 20.30: Victor... Victoria... (16 ans).

EXPOSITIONS

Saint-Léonard (Galerie de la Liègne): Mariano Moral (œuvres alpines), jusqu'au 11 juin.

Vercorin (Galerie Fontany): Francesco Scianna (peintures), jusqu'au 30 juin.

Savièse (Maison de commune): Cinq femmes artistes du Valais exposent, jusqu'au 3 juillet.

POUR LES ARTISTES
Création d'une
cartothèque romande

Yverdon vient de prendre une initiative très heureuse: la création d'une cartothèque réunissant tous les artistes romands, qui veulent envoyer à l'Hôtel de Ville, 1401 Yverdon 1, un dossier les concernant.

Ce sera un centre où journalistes, critiques d'art ou historiens d'art pourront prendre des renseignements sur eux.

Peintres, sculpteurs, lithographes, céramistes, dessinateurs et photographes sont invités à envoyer à la Vaudoise Bernadette Pilloud, un ensemble de photographies, de photocopies d'articles, de doubles de catalogues ou d'invitations à des vernissages les concernant ou tous documents permettant de les insérer le plus complètement possible dans les fiches, qui, avec les années vont prendre un développement considérable.

Chaque printemps, une exposition à l'Hôtel de Ville d'Yverdon mettra en valeur et à la portée du public, quelques-uns des nouveaux inscrits. Nous savons déjà que le sculpteur martigneraise Michel Favre et la femme-peintre Marie-Paule Gaillard en font partie.

Marguerite Bouvier

CONFÉDÉRATION

Vers une société de services ?

En 1960, 393 000 personnes ou 14,6% de l'ensemble des personnes actives travaillaient dans l'agriculture. Le secteur de l'industrie et de la construction occupait 1 257 000 personnes ou 46,5% de la population exerçant une activité lucrative. Enfin, le secteur des services comptait il y a vingt ans 1 051 000 personnes (moyenne annuelle y compris les travailleurs à temps partiel), ce qui correspondait à 38,9% du total.

Depuis lors, les proportions se sont sensiblement modifiées. Selon les chiffres les plus récents de l'Office fédéral de la statistique, en 1981, 215 000 personnes travaillaient encore dans le secteur primaire, soit 7% de l'ensemble de la population «active». Dans la période comprise entre 1960 et 1981, le nombre des personnes occupées dans l'agriculture a diminué de près de la moitié et leur part dans le total des personnes exerçant une activité rémunérée a diminué de plus de la moitié. Le secteur secondaire occupait en 1981 1 208 000 personnes, soit à peu près autant que vingt ans auparavant. Mais leur part dans le total de la population «active» a nettement diminué pour s'inscrire à 39,6%. En revanche, le secteur tertiaire a connu une très forte expansion: avec 1 630 000 personnes, son effectif a plus que doublé, sa part dans l'ensemble de la population «active» ayant atteint 53,4%. Au total, 3 054 000 personnes occupaient un emploi en 1981 dans notre pays, soit 352 000 ou 13% de plus qu'en 1960.

DANS LA PERSPECTIVE
D'UNE SUPPRESSION PAR
LE CONSEIL FÉDÉRAL:LES SOLDES
doivent subsister

Le commerce spécialisé suisse en textiles, confection et tissus regrette la suppression des soldes envisagée par le Conseil fédéral. Lors de son assemblée annuelle des délégués qui s'est tenue le 3 mai à Baden, l'Association suisse des détaillants en textiles a exprimé à l'unanimité son intention de s'opposer avec la dernière énergie à toute velléité de suppression des périodes traditionnelles de soldes d'hiver et d'été. Le message relatif à la révision de la loi sur la concurrence déloyale, dans le cadre de laquelle la suppression des soldes est envisagée, devrait être publié ce printemps.

L'Association veut également étudier de façon approfondie la vente à domicile par écran TV, avec pour objectif de réserver d'ores et déjà pour ses membres l'accès à cette forme future de vente. C'est la première organisation du commerce de détail en Suisse qui s'engage dans cette voie.

Avec ses mille membres, leurs quinze mille employés et leur chiffre d'affaires qui avoisine les trois milliards de francs par année, l'ASDT est la plus importante organisation du commerce de détail non-alimentaire de Suisse.

Fondation Pierre Gianadda
Exposition d'été
Manguin parmi les fauves

Autoportrait.



«Devant la fenêtre, rue Goursault».

Du 4 juin au 2 octobre se tiendra à la Fondation Pierre Gianadda une exposition consacrée au «fauvisme» sous le thème: **Manguin parmi les fauves**. Outre des œuvres de Manguin, on pourra admirer les toiles de ses amis et de tous ceux qui ont fait partie, à un moment donné, de cette école picturale: Braque, Derain, Dufy, Freisz, Marquet, Matisse, Puy, Valtat, van Dongen, Vlaminck. L'exposition, dont le vernissage aura lieu samedi 4 juin à 17 heures, est ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. Souignons qu'à la Galerie du Foyer de la Fondation, un photographe de Martigny, Raoul Chedel, exposera ses photos.

BAISSE OU HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE:
Tout se tient

Les baisses du prix du pétrole ont des répercussions certaines sur l'économie mondiale. Selon l'ampleur des réductions de prix, les systèmes monétaires et financiers seront soumis à des pressions plus ou moins vives pour qu'ils réforment et adaptent leurs structures. Telle est la conclusion à laquelle aboutit le Service des études économiques de la Banque Populaire Suisse dans son «Information 2/83». Il relève aussi que si le prix du pétrole demeure encore avantageux pendant quelque temps, l'économie mondiale bénéficiera probablement de nouvelles impulsions.

DE NOUVELLES BAISSSES DES PRIX PÉTROLIERS
NE SONT PAS EXCLUES

Bien que les pays de l'OPEP se soient engagés dans un accord signé en mars 1983 à baisser le prix de référence du brut de 34 à 29\$ le baril et à continger leur production, on ne peut exclure à court terme d'autres baisses de prix. L'évolution des prix du pétrole dépendra de celle de sa demande au cours des prochains mois.

Des réductions sensibles du prix du brut ne sont toutefois pas sans effets sur l'économie mondiale. En s'interrogeant sur les conséquences possibles d'une baisse des prix pétroliers sur l'économie mondiale, il faut se rappeler ceci: la flambée des prix pétroliers de cette dernière décennie a non seulement modifié profondément le système monétaire et les échanges internationaux; elle a aussi engendré et aggravé l'inflation et la récession, tout en favorisant de multiples activités dans le secteur énergétique.

Le secteur énergétique, qui est actuellement une des branches-clés de l'économie, requiert des gros investissements. Si le prix de référence du brut descendait au-dessous de 25\$ le baril, un grand nombre de projets visant à développer les sources d'énergie — traditionnelles ou nouvelles — ou à économiser l'énergie ne seraient plus rentables. Cette baisse entraînerait une réduction massive des investissements dans le secteur énergétique et dans les branches annexes; en outre, elle accentuerait passagèrement les tendances récessives.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SYSTÈME FINANCIER
INTERNATIONAL

En cas de chute des prix pétroliers, le système financier international serait de nouveau exposé à certaines difficultés. Plusieurs pays exportateurs de pétrole seraient contraints d'entamer avec leurs créanciers de nouvelles négociations importantes pour rééchelonner leurs dettes. En revanche, une baisse des prix pétroliers réduirait en général l'endettement international et amènerait une détente dans le système financier international. Comme le pétrole sert souvent de gage à l'octroi de crédits bancaires et que de nombreuses petites et moyennes entreprises travaillant dans le secteur énergétique sont fortement endettées, de fortes baisses du prix du pétrole plongeraient quantité de sociétés et de banques dans de graves difficultés financières.

L'ÉNERGIE DEMEURE RARE ET CHÈRE

Si le prix du pétrole demeure avantageux pendant quelque temps, des effets positifs s'exerceront peu à peu sur l'économie (décélération de l'inflation, baisse du loyer de l'argent, réduction de l'endettement, amélioration des balances des opérations courantes des pays importateurs de pétrole et finalement augmentation des revenus réels), puis de nouvelles impulsions favoriseront la marche des affaires. Cependant, les sources d'énergie ne seront jamais abondantes à longue échéance et demeureront relativement chères. L'économie mondiale reste donc en principe sensible à un nouveau renchérissement de l'énergie.

Eléments de la politique radicale

Le PRD suisse vient de publier deux textes dans lesquels sont précisés les éléments essentiels de la politique radicale moderne.

«Principes du radicalisme moderne». C'est le programme de base du PRD suisse dans lequel sont exposées les règles observées par le PRD pour la conduite de sa politique.

«Plus de liberté et de responsabilité - moins d'Etat». Ce slogan a provoqué des remous considérables dans le monde politique. Il effraie surtout ceux qui cherchent à confier à un Etat anonyme des tâches toujours plus nombreuses. Le PRD démontre dans ce texte combien il est dangereux de multiplier les tâches confiées à l'Etat et de provoquer ainsi une hausse continue des impôts. Il est indispensable de renverser la tendance actuelle.

Ces brochures peuvent être obtenues auprès du Parti radical-démocratique suisse, secrétariat général, case postale 2642, 3001 Berne.

BULLETIN DE COMMANDE

Monsieur/Madame/Mademoiselle

Nom et prénom:

Adresse:

NPA et domicile:

commande la brochure suivante:

«Principes du radicalisme moderne»

«Plus de liberté et de responsabilité - moins d'Etat»

à adresser au Secrétariat général du Parti radical-démocratique suisse, case postale 2642, 3001 Berne.

MARTIGNY

A L'ÉCOLE
PROFESSIONNELLE
DE MARTIGNY

Merci, Monsieur Maurice Eggs!

Nous sommes réunis aujourd'hui pour apporter à M. Eggs un signe tangible de reconnaissance de la part des maîtres et des apprentis de notre école pour les dix-neuf ans de long et patient travail que notre chef a consacré à notre jeunesse valaisanne, a relevé lundi passé M. Jean-Pierre Coppex, directeur de l'École professionnelle de Martigny, à l'occasion de la prise de congé de M. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle depuis 1969, qui a fait valoir cette année son droit à une retraite bien méritée.

Dans son bref exposé, M. Coppex n'a pas manqué de souligner le rôle joué par M. Eggs à la présidence de la Conférence des Offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse romande et du Tessin en 1971 et 1972: Il a œuvré dans cette conférence pour améliorer et perfectionner le statut des apprentis et la mise au point de divers règlements.

M. Coppex a ensuite insisté sur la rapidité avec laquelle la formation professionnelle s'est développée ces

trente dernières années: En Valais, en 1900, il y avait 524 apprentis; en 1955, 2076 apprentis; en 1975, 4986 apprentis; au 31 décembre 1982, 6594 apprentis. Cette progression a augmenté les problèmes à résoudre, les solutions à trouver. Les professions deviennent plus nombreuses et les problèmes plus complexes. Et de conclure: M. Eggs connaissait parfaitement chaque loi, chaque règlement et ses interventions étaient toujours très réfléchies et pondérées. Chaque problème était étudié à fond, chaque argument était pesé. M. Eggs est un homme de contact avec qui il faisait bon collaborer.

Au cours de cette cérémonie, honorée notamment de la présence de MM. Anton Jenelten, inspecteur de l'enseignement professionnel, Michel Bagnoud, directeur-adjoint du Bureau des Métiers, et Vital Darbellay, conseiller national et ancien directeur de l'École de Martigny, un bilan de l'année 1982-83 a été dressé et M. Lévy Dubuis, nouveau chef du Service cantonal de la formation professionnelle, a pris la parole.



M. Maurice Eggs (au centre), entouré de son épouse et de M. Lévy Dubuis, nouveau chef du Service cantonal de la formation professionnelle.

Récital de guitare à la Galerie de la Dranse

Dimanche 5 juin à 17 h. 30, les Jeunes musicales de Martigny recevront, dans le cadre merveilleux de la Galerie de la Dranse, le guitariste Matthias Spaeter, «artiste véritable que l'on souhaite préservé par cette grâce qui l'anime» (Paul Druey).

Ce concert sera le dernier de l'abonnement saison 1982/83. Il est donné en remplacement du premier récital qui n'a pas pu avoir lieu en octobre passé.

Matthias Spaeter est né à Genève en 1957. C'est dans cette ville qu'il commence, à l'âge de six ans, l'étude de la guitare et poursuit sa formation avec des études musicales complètes. Après avoir obtenu son diplôme professionnel, il termine ses études au Conservatoire de Musique de Fribourg avec un premier prix de virtuosité, mention «summa cum laude». (1977)

Particulièrement intéressé par la musique ancienne, Matthias Spaeter

entrepris également l'étude du luth renaissance et du chitarrone, afin de pouvoir interpréter cette musique sur l'instrument pour lequel elle a été composée, ainsi que pour la réalisation des continuos.

En plus de ses récitals, il participe à de nombreux concerts de musique de chambre; en tant qu'accompagnateur, il collabore à l'exécution de grandes œuvres et prend régulièrement part à la représentation d'opéras baroques: Orfeo, Le Couronnement de Poppée (Monteverdi), Ercole Amante (Cavalli), David et Jonathas (Charpentier)...

D'autre part, il enregistre à la Radio Suisse (Genève, Zurich, Lausanne) et suédoise (Stockholm), et participe fréquemment à l'enregistrement de disques sous la direction de Michel Corboz (Ode Funèbre, Passion selon Saint-Jean de Bach; les Vêpres, Madrigaux de Monteverdi; David et Jonathas de Charpentier...). Il a également réalisé un disque de musique du XVII^e siècle avec la cantatrice Gudrun Ryhming. Son répertoire s'étend de la musique ancienne à la musique contemporaine.

Ses activités musicales l'on amené à se produire en Suisse, Belgique, France, Suède, Italie, Portugal, Espagne et Argentine.

Il est actuellement titulaire de la classe professionnelle de guitare au Conservatoire de Musique de Fribourg. En 1982, il est lauréat du Concours des Jeunes musicales de Suisse.

Comme à l'accoutumée, il est prudent de réserver sa place en téléphonant au tél. (026) 2 23 47 ou 2 50 86.

EN QUELQUES MOTS

● Les sociétaires de l'AVIVO de Saint-Maurice se sont retrouvés en assemblée jeudi dernier. Hommage a été rendu à M. René Vuilloud, membre fondateur et président de 1966 à 1977. Après le rapport de M. Raymond Puippe, président, sur les activités de la société, ce fut le problème du home pour personnes âgées qui fut largement débattu.

● Radio Chablais semble avoir de grandes chances de se voir accorder une concession. Le bureau de l'Association du Chablais, réuni le 10 mai, a consacré l'essentiel de la séance aux problèmes inhérents à ce nouveau média chablaisien. Trois questions fondamentales sont posées: l'avenir des médias, la réalité commerciale et le désir des quelque soixante mille habitants du Chablais valaisan et vaudois.

5es CHAMPIONNATS SUISSES DE SCRABBLE: Principaux résultats

Le week-end passé se déroulaient les 5es Championnats suisses de scrabble par paires. Accourues de toute la Romandie, trente paires disputèrent quatre manches difficiles et sélectives sous la houlette de C. Keim, reconverti pour l'occasion en juge-arbitre. Il faut signaler que le club de la cité, présidé par Mme Constance Curchod, avait mobilisé toutes ses troupes afin de mener à bien la délicate organisation de ces joutes nationales. La victoire finale revient aux Genevois Thierry Hepp et Jean-Marc Falcoz, du Seujet, qui ont fait preuve de brio et de sûreté tout au long du parcours.

Classement: sur un total de 3517 points, 1. T. Hepp - J. Falcoz, Seujet 3372; 2. Y. Rothenbühler - H. Waltenspühl, Carrouge-Onex 3289; 3. J. Stettler - N. Martin, Lausanne 3286; 4. G. Pittet - J. Berlie, Onex-Vouvry 3270; 5. J. Lachat - S. Humbert, Seujet 3235; 6. R. Rey - J. Aymon, Vouvry 3206; 7. L. Blatter - R. Blatter, Sion 3189; 10. A. Udriot - C. Rithner, Monthey 3137.

Le Scrabble-Club de Martigny tient à remercier la Municipalité pour l'arrangement floral de la salle communale où tout le monde a pris plaisir à jouer.

La Chambre valaisanne des entreprises de chauffages centraux, ventilation et branches annexes fêtera son 50^e anniversaire à Martigny

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Chambre valaisanne des entreprises de chauffages centraux, ventilation et branches annexes fêtera son 50^e anniversaire le vendredi 10 juin à Martigny. Rehaussée par la présence de MM. Guy Genoud, conseiller d'Etat, et Jean Bollin, président de la Municipalité, cette manifestation se déroulera à la Fondation Pierre Gianadda selon le programme suivant:

17.30 visite du Musée gallo-romain
18.00 commémoration du 50^e anniversaire
19.30 repas dans un restaurant de l'endroit.

Avis de l'Administration communale de Bagnes

L'Administration communale de Bagnes informe les entrepreneurs que, en zones touristiques, les travaux de terrassement ainsi que l'utilisation de gros engins de chantier sont interdits entre le 27 juin et le 29 août 1983.

AUTORISATIONS SPÉCIALES

Le service de police est compétent de cas en cas pour accorder des autorisations dans le cadre de l'horaire suivant: le matin entre 09.00 et 12.00 l'après-midi entre 15.00 et 18.00. Les travaux bruyants sur les toitures (lattages, etc.) ne peuvent pas commencer avant 9 heures.

TRANSPORTS DE TERRE

Les camions doivent être nettoyés à la sortie des chantiers. Le chargement des véhicules doit être contrôlé afin d'éviter le déversement de matériaux sur la chaussée.

Les contraventions aux présentes dispositions seront déferées au Tribunal de police. L'Administration communale

Montreux Festival

Le voile est levé pour le 17^e Festival de Montreux qui se déroulera du 7 au 24 juillet 1983.

La première présentation du programme va sans doute faire «Jazzé» sous les chaumières des nombreux fidèles festivaliers.

Nous attirons votre attention sur l'in-

HAUT-VALAIS

Un TCS bien vivant

De très nombreux membres ont participé, à Agarn, à l'assemblée annuelle du TCS, section Valais, que préside M. François Valmaggia.

Le nombre des membres progresse sans cesse et va dépasser les vingt-huit mille, ceci étant une preuve de la vitalité de la section et de la satisfaction pour les services offerts. Le rapport présidentiel a souligné tous les problèmes de l'heure et la position du TCS, faisant un large tour d'horizon, en français et en allemand. Tous les présidents de commissions ont donné connaissance de leur activité.

La police cantonale, par l'entremise de M. Bornet, a apporté les remerciements du commandant Coutaz pour la mise à disposition de l'éducation routière et de la prévention des accidents du matériel et des finances nécessaires.

Deux conférenciers, MM. Robert Rivier, président de l'Union professionnelle suisse des transports et Carl Hilber, professeur, ont parlé de la conception globale des transports. La partie administrative a été suivie d'une soirée fort agréable dirigée par M. Herbert Dirren, conseiller national.

SION

Mutuelle Valaisanne en assemblée

La Mutuelle Valaisanne, l'une des plus importantes caisses d'assurance-maladie et d'accidents du Valais tenait ses assises annuelles à Sion le 1^{er} juin, sous la présidence de M. Charles-Marie Crittin.

Dans son rapport, le comité fait preuve d'un pessimisme très net en invoquant les rapports avec les différents partenaires des caisses-maladie. Ainsi, tant avec l'Etat, médecins, pharmaciens, hôpitaux, la situation n'a jamais été autant tendue.

Si l'on ajoute à ce tableau la diminution des subventions fédérales et la stagnation de celles de l'Etat, l'avenir n'est pas des plus sereins.

UNE INITIATIVE POPULAIRE!

Nouvelle intéressante de la part de la «Communauté de Travail» des caisses-maladie qui vont cette année encore lancer une initiative populaire sur les considérations suivantes: le canton se refusant à prendre en considération les appels répétés des caisses afin que les Valaisans soient traités comme l'ensemble des autres Suisses en matière de frais d'hospitalisation, la

«Communauté de Travail» a dû se résoudre à mettre en œuvre les décisions qui aboutiront au lancement d'une initiative populaire dans le courant de l'année 1983.

Pour le reste, la Mutuelle Valaisanne a augmenté son effectif d'assurés de 573 membres, lequel atteint ce jour 30 325 assurés.

La Société de Secours Mutuels d'Evionnaz et la Caisse-maladie de Salvan ont fusionné avec la Mutuelle valaisanne.

L'année 1982 a vu un déficit de l'ordre de 3,8 millions qui a pu être absorbé par des réserves faites les années précédentes.

Le montant des dépenses atteint 38,8 millions de francs. Relevons que les coûts administratifs sont de 4,9% alors que la moyenne suisse est de 7,5%.

Afin de parer aux aléas inhérents aux caisses-maladie les cotisations ont été relevées au 1^{er} janvier 1983.

Le comité comme les assurés souhaitent que les tensions et les problèmes de subventionnement se règlent dans un proche avenir.

Nous reviendrons sur cette intéressante assemblée.

TRIBUNE LIBRE

Le piège de l'Apartheid ou l'objectivité du Nouvelliste

Suite à la critique établie par le *Nouveliste* sur l'objectivité du journaliste de la *TLM*, M. Reto Breiter, je me permets à mon tour de contester l'objectivité du *Nouveliste*. Peu m'importe si M. Breiter soutient le terrorisme communiste du Mozambique. Une chose est certaine: la rédaction du *Nouveliste* agit au nom d'un anti-communisme dénotant. Voici ce qui en découle: 1. Le *Nouveliste* est incapable de dépasser cette opposition communisme - politique de droite. 2. Il soutient par là-même la ségrégation raciale de l'Afrique du Sud. 3. Il soutient le colonialisme occidental. 4. Il s'oppose aux droits de l'homme, à la charte des Nations-Unies sur le droit d'autodétermination des peuples. 5. Par principe fasciste, il veut imposer sa vision du problème, sûrement pas objective. (Remarque pourrait parler de l'œil et sa poutre).

Voici, MM. du *Nouveliste*, ce que vous avez délibérément omis d'informer l'opinion publique.

Le gouvernement sud-africain a déjà bien entrepris la mise sur pied de bantoustans, sorte de régions noires autonomes. Les bantoustans sont des terres de désolation où règnent l'injustice, l'inégalité, la misère totale; des terres où vivent les Noirs exclus du festin blanc, où le gouvernement ultra-nationaliste d'Afrique du Sud parque les Noirs qui se

chargeront de préserver le nouvel ordre racial blanc. Comment? En attribuant à ces «Etats nationaux» une indépendance factice, la majorité des Noirs sud-africains se voient exclus des richesses et des responsabilités dans ce qui a toujours été leur propre pays, puisqu'ils doivent appartenir à l'un des bantoustans. Pourquoi? pour achever peu à peu le plan nationaliste des Blancs que l'on nomme et que l'on a oublié le GRAND APARTHEID. Le premier ministre Verwoerd a donné le contenu idéologique de ce plan: chaque «nation» noire doit recevoir son territoire où elle pourrait exercer une hégémonie raciale à Prétoria. M. Mulder, le dirigeant de l'extrême-droite sud-africaine, a expliqué qu'il ne devait plus y avoir de Noirs sur le territoire blanc, en s'opposant à toute idée de partage du pouvoir blanc avec les Noirs (au XX^e siècle encore!). Pour réaliser ce rêve, 2,5 millions de personnes ont été littéralement déportées. Seul les Noirs qui verraient leur force de travail sont autorisés à se rendre en Afrique du Sud «blanche». Ceux qui fuient les conditions déplorables des bantoustans, sont arrêtés, jugés sans être représentés par un avocat. Par conséquent s'est créée une chasse noire privilégiée: celle des travailleurs attirés, engagés avec toutes les sécurités. Les habitants des bantoustans sont des réserves de main-d'œuvre presque nullement payée, puisque ces territoires sont dépourvus de toute base agricole et industrielle.

Game over

formation régulière que le *Confédéré* propose depuis 4 ans, sous les formes habituelles à savoir: présentation - information - critique - commentaire.

PROGRAMME

7 juillet: George Benson - Monty Alexander - Richie Cole, etc.

8 juillet: Angelo Branduardi - J.P. Rykiel

9 juillet: Brasil 83: Joao Bosco - Caetano Veloso, etc.

10 juillet: Musical Youth - Dillinger, etc.

11 juillet: Big Band Night

12 juillet: Rock Night

13 juillet: Rock Night, préparation en cours

14 juillet: Montreux All Stars

15 juillet: Luther Allison Band - John Lee Hocker - John Hammond

16 juillet: Johnny Copeland

17 juillet: Negro Spirituals: Delois Barrett Campbell et The Barrett Sisters, etc.

18 juillet: All That Jazz

19 juillet: Jazz Rock: Roy Ayers - Native Son, etc.

20 juillet: BBFC - Dollar Brand, etc.

21 juillet: Aretha Franklin - Naoya Mat-suoka - The Wolverines

22 juillet: Jazz - Pierre Cavalli Quartet

23 juillet: Herbie Hancock & VSOP II with Ron Carter, Tony Williams, etc.

24 juillet: Ella Fitzgerald - Joe Pass, etc.

Le casino vit chaque année au «rythme» du festival et les nouveautés se perpétuent, comme ce village dans les jardins du site, regroupant stands d'artisanat et d'informations.

Nous reviendrons plus en détail dans nos éditions futures, sur l'intérêt de chaque soirée...

Philémon

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile: Jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: *Tootsie*, de Sydney Pollack, avec Dustin Hoffman. Au chômage, il a accepté un rôle féminin et est devenu une star (16 ans); samedi et dimanche à 17.00, lundi à 20.00: *Pixote*, de Hector Babenco. Un chef d'œuvre du cinéma brésilien (18 ans); lundi à 22.00: *Happy Birthday*, avec Glenn Ford et Melissa Sue Anderson (18 ans).

Cinéma Corso: Jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: *Tron*, de Steven Lisberger, avec Jeff Bridges, Bruce Boxleitner, David Warner et Cindy Morgan. Des aventures... Du fantastique... De l'humour... De la science-fiction... Du merveilleux (12 ans); dimanche à 16.30: *Happy Birthday*, avec Glenn Ford et Melissa Sue Anderson (18 ans).

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique - Musée de l'Automobile. Ouvert tous les jours de 13.30 à 18.00, sauf le lundi.

Bâtiment SBS: le Valais et la philatélie.

Ecole-Club Migros: L'art du batik javanais, jusqu'au 30 juin.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

Manoir: «Alberto Sartoris et le Valais», jusqu'au 17 juin, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Faut-il dire aussi que 75% des enfants ne connaissent pas une vie familiale normale? Faut-il dire aussi que les femmes des travailleurs saisonniers ne revoient le plus souvent pas leur mari ou ne reçoivent pas leur salaire? Ou que des Noirs sont prêts à emprisonner ou tuer d'autres Noirs pour préserver le statu quo de l'Apartheid? Ou que se développent des rivalités des élites noires privées du pouvoir réel? Ces territoires n'ont aucun statut démocratique et se développent déjà des oligarchies presque fantoches. Cette situation en Afrique du Sud rappelle la politique israélienne en Cisjordanie où les Palestiniens, malgré le décret d'autonomie contenu dans le Traité de Camp David, n'ont pas encore droit à leur territoire et sont peu à peu paralysés par les colonies juives.

Que fait l'ONU, à laquelle l'Helvétie rêve de s'attacher, pour régler ces problèmes? RIEN de concret.

Finalement, on ne peut douter de la position stratégique de l'Afrique du Sud menacée par les gouvernements marxistes du Mozambique et de l'Angola. Mais, il n'est pas nécessaire de bafouer les droits légitimes qu'ont les Noirs au profit d'un pouvoir blanc anti-démocratique, racial qui démontre l'incapacité d'une co-existence logique. Ne vaudrait-il pas mieux préparer un Etat démocratique libéral noir et renvoyer les Blancs indigènes et inhumains, malgré les risques politiques? La violence doit être condamnée partout parce qu'elle est devenue une prima ratio alors que jadis elle était une dernière ressource. Le Valais a créé un CCP pour l'Afghanistan. Et pour les Noirs d'Afrique du Sud? MM. du *Nouveliste*, vous avez oublié bien des choses importantes et OBJECTIVES; alors balayez devant votre porte!

Saint-Just

EC SION

EN VALAIS, CE WEEK-END: La plus grande banque suisse «étatisée»!

A voir le titre, vous allez dire, la plus grande banque suisse c'est la SBS (Société de Banque Suisse), et d'un, et en Suisse il n'y a pas de banque nationalisée, et de deux.

Vous n'avez pas totalement tort ni complètement raison.

En effet, le Valais, Sion, Grimetz et Sierre en particulier, recevront vendredi et samedi l'Union des Banques cantonales suisses qui regroupe vingt-neuf établissements bancaires cantonaux. Cette union qui date de 1907 à son siège à Bâle et elle défend les intérêts communs des banques cantonales.

Ces vingt-neuf banques cantonales (il y en a deux à Genève, Berne et Vaud pour des raisons historiques) font ensemble un bilan de 119 milliards devenant ainsi le premier établissement bancaire de Suisse, avant les grandes banques dont la première flirte avec les 100 milliards. Dans cette Union, la première banque cantonale est la Zurichoise avec 22 milliards au bilan et la plus petite, l'Appenzelloise avec 470 millions.

S'insérant complètement dans la structure fédéraliste suisse ces banques sont pourtant des banques d'Etat. Toutes considérations sur le système bancaire suisse doivent tenir compte de cela.

Dans la mesure où l'analyse économique par canton permet de corriger parfois certains phénomènes par des mesures politiques appropriées, la connaissance plus exacte possible du domaine bancaire cantonal est utile.

Si, avec des établissements cantonaux, cela ne pose aucun problème, en revanche cette analyse est plus délicate avec les grandes banques suisses.

Aussi, une question écrite vient-elle d'être déposée sur le bureau du Grand Conseil valaisan en vue de connaître plus exactement le «bilan bancaire» valaisan.

Un problème facilement résolu avec les banques cantonales et les

établissements ayant une activité exclusivement cantonale.

Question écrite Adolphe Ribordy concernant le bilan bancaire valaisan

Il est admis que la connaissance économique du Valais passe par l'analyse du bilan bancaire valaisan.

Or, si l'on connaît la situation exacte des établissements bancaires valaisans ou ayant leur siège en Valais on ne connaît pas ou mal le flux et reflux bancaire Suisse-Valais.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de répondre sur les points suivants:

1. Déterminer la somme d'épargne accumulée en Valais, toutes banques confondues
2. Etablir et faire connaître dans les grandes lignes, la somme des engagements bancaires en Valais, toutes banques confondues.
3. Nous informer sur le bilan (épargne d'un côté, engagements de l'autre) des grandes banques suisses en Valais (UBS, SBS, Crédit Suisse, PBS et leur filiales).

Nous serions heureux — en laissant aux services de l'Etat le temps d'établir ce bilan et de fournir des renseignements — d'être informés au mieux sur ce sujet.

Ces renseignements compléteront très bien le tableau FIRI établissant le compte positif du Valais envers certaines institutions suisses.

L'élégance tapageuse, la formule à l'emporte-pièce, une rogne historique contre Paul Schmidhalter, un cigare agressif, ces quatre images suffisent en Valais à définir Franz Steiner. Le trait est gros j'en conviens, mais le personnage apparaît ainsi. Et pourtant, à y regarder de plus près, Franz Steiner a eu un destin politique qui en aurait fait en d'autres temps, un héros malheureux d'une pièce de Shakespeare. Tout y est. A le voir défendre un projet de loi devant le Grand Conseil, à le voir se défendre, on sent que l'homme n'a pas résolu, sur le plan politique tout au moins, ce dilemme étrange et fascinant «être ou ne pas être»! Venu à la politique par les canaux habituels, il est arrivé au Conseil d'Etat par quelques voix de trop lors d'une assemblée célèbre du Haut-Valais.

Faible, devant des adversaires trop forts pour lui, il a dû remettre son sort dans les mains de «puissances étrangères» dont il devint l'otage, puis le bouc émissaire et enfin le sacrifié en héritant de deux départements mineurs.

Replacer cela dans l'Angleterre du XVI^e siècle, un roi faible, des ducs ambitieux, un roi de France qui fournit ses troupes, quelques hommes de cour qui trahissent et vous avez un drame shakespearien.

Dans ce monde dur dur de la politique, Franz Steiner n'existe presque plus. Sa seule force c'est celle de l'inertie liée au mouvement continu de l'Etat.

Pourtant, de temps à autre, mu par un sursaut d'orgueil ou de haine, il se révèle brutalement l'homme qu'il aurait pu être et qu'il n'est pas.

Heureusement, comme les grands battus et les blessés du destin, il a le

VU DE FACE...

VU DE BIAIS...

Par
CLAUDE ET ARLEQUIN

franz
steiner



sens de l'humour parfois fin, parfois plus épais, mais un sens de l'humour très prononcé.

Et c'est pourquoi depuis quelque temps il fait savoir «officieusement» à l'état-major du PDC du Haut-Valais

qu'il se représentera comme conseiller d'Etat en 1985! Cette démarche enrage quelques leaders du Haut et apparemment cela suffit à sa vengeance. Pauvre Franz Steiner, être au Conseil d'Etat en même temps que Guy Genoud et Hans Wyer c'est un peu le sort de Daniel dans la fosse aux lions. A une différence près, les lions ont épargné Daniel.

UN THÈME DE PORTÉE UNIVERSELLE

La violation des droits de l'homme dans le monde

Le respect des droits de l'homme est l'affaire de chacun et dépend de l'engagement de tous.

Chaque jour, les media nous jettent aux yeux de nouveaux exemples de violence indiscriminées, d'injustices, de tortures et de meurtres d'innocents et de tout ce que l'homme est capable d'imaginer pour entraver les libertés essentielles des individus et ne point respecter leur dignité.

Et, chaque jour, nous assistons à ce spectacle dans une indifférence plus grande, engendrée par l'habitude.

Les causes de l'emprisonnement politique et des violations des droits de l'homme en général sont multiples et peuvent varier d'un pays à l'autre. Néanmoins, certaines constances se retrouvent fréquemment:

- abolition des règles démocratiques, confusion des pouvoirs politique et judiciaire, dictature militaire, obéissance aveugle à l'autorité, culte du «chef», du «héros sauveur de la patrie», nationalisme exacerbé;
- problèmes économiques et sociaux: pas de liberté pour les peuples sans une certaine indépendance économique, pas de liberté pour les individus sans un minimum vital. La misère et l'exploitation donnent naissance à des dictatures qui causent la perte de toutes les libertés fondamentales. Chaque période de l'Histoire a eu ses hérétiques, ses mal-pensants, ses marginaux, ses parias... Esclaves, Chrétiens, Juifs... Aucune civilisation n'a résisté au désir de «gommer» l'individu ou le groupe qui s'affirmait comme «autre», comme «différent».

Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser des problèmes posés à d'autres hommes et à d'autres femmes à travers le monde. Les problèmes humains n'ont pas de frontières car nous partageons tous un destin commun.

LA TORTURE

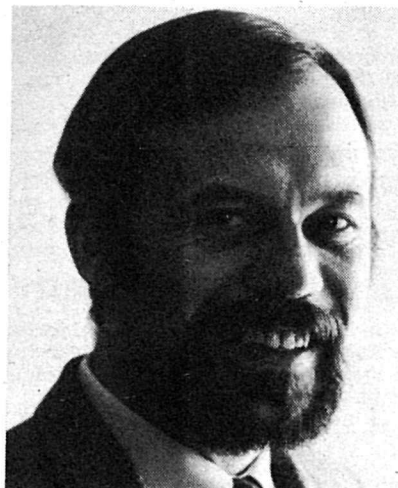
La torture est une insulte à l'humanité. Le phénomène de la torture s'explique, entre autres, par des relations sado-masochistes entre le tortionnaire et le torturé.

En outre, la torture est caractérisée par un mécanisme individuel et collectif, qui autorise certains individus à confier, en quelque sorte, leur

conscience à d'autres. Cette aliénation collective de la morale individuelle conduit aux crimes atroces de la nouvelle Inquisition.

La torture est, sans doute, la pratique la plus méprisante et la plus avilissante inventée par les hommes. Si le mot «solidarité humaine» a encore un sens, c'est bien celui de protester énergiquement et d'agir par tous les moyens à notre disposition contre toute forme de torture et d'intervenir en faveur des victimes de cette cruauté bestiale, qui foule aux pieds la liberté et la dignité de l'homme.

Les dictatures, de droite ou de gauche, engendrent automatiquement la torture, avec son cortège de malheurs et d'atrocités. Ce cancer social ronge le monde actuel. Il sévit dans un grand nombre d'Etats de la planète et ne connaît pas les frontières de l'idéologie. La torture, sous ses formes, les plus raffinées, frappe très dur, par exemple, dans les pays communistes.



par Bernard Comby
conseiller d'Etat

Inhérente à tout système totalitaire, elle se manifeste aussi, avec toute sa cruauté, dans les pays en voie de développement. Dans ces derniers, la violence est souvent dans la rue. La vie humaine n'a pas beaucoup de prix dans ces pays où des millions d'êtres humains croupissent dans la misère la plus noire.

La lutte efficace contre la torture dans ces pays passe souvent par la victoire sur le sous-développement. Les rapports de force actuels entre

pays industrialisés et pays en voie de développement sont défavorables à ces derniers.

UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE

La paix dans le monde requiert, à mon avis, l'instauration progressive d'un nouvel ordre économique international, plus juste et plus humain.

Finalement, le niveau de développement d'un pays doit se mesurer au respect des droits de l'homme. Le niveau de développement d'un pays ne se limite donc point au produit national brut, mais à l'importance qu'il accorde à la sauvegarde des libertés humaines fondamentales.

Le Comité international de la Croix-Rouge a visité plus de trois cent mille détenus depuis la dernière guerre mondiale. En outre, maintes organisations humanitaires, telles qu'Amnesty International, qui a une section en Valais, effectuent un travail admirable en faveur de la libération des prisonniers politiques dans le monde.

Toutes ces actions de divers organismes internationaux sont indispensables, afin de sauver des vies humaines et de libérer des individus victimes de certains régimes «musclés» d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, pour qui les mots de «liberté», de «démocratie» et de «dignité» n'ont aucun sens.

L'évolution du Comité international de la Croix-Rouge a toujours été marquée par une interaction des événements et de la doctrine. La Croix-Rouge n'a pas d'abord été conçue au sein d'un congrès, sur la base de belles idées abstraites. Elle a été créée sur un champ de bataille et, aujourd'hui encore, c'est d'abord sur le terrain, dans les prisons, dans les camps, partout où le sort d'un être humain peut être amélioré que le CICR se légitime et se réalise.

Certes, il faut modifier des structures sur le plan national et international, afin de corriger les déséquilibres et de lutter contre les injustices.

Mais le monde a également besoin de bons samaritains pour atténuer les souffrances humaines, physiques et morales.

Michel Ternisien et Daniel Bacry, dans leur livre consacré à la torture, déclarent, avec raison: **La force du droit international devrait résider dans la fixation des règles intangibles, permettant de faire reculer la loi de la jungle et d'établir un monde**

moins dissonant. Ces règles existent en partie: il ne reste plus qu'à les faire appliquer. Cette condition pourrait être remplie, s'il existait une juridiction criminelle internationale remplissant toutes les conditions d'indépendance et d'objectivité et susceptible de juger et de condamner, comme l'a fait le Tribunal de Nuremberg, en 1945, les crimes contre l'humanité commis par les systèmes totalitaires. L'absence d'une telle juridiction, trente-huit ans après l'holocauste nazi, fait aujourd'hui cruellement défaut.

Aucune liberté n'est jamais définitivement acquise, aucun pays n'est à l'abri de la dictature. La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, selon la conception de Montesquieu, constitue une protection des individus contre l'arbitraire.

La meilleure protection des libertés reste l'éducation aux droits de l'homme, dès l'école primaire, apprentissage du respect de l'autre, quel qu'il soit, acceptation et accueil de tout ce qui est différent de la norme (les étrangers, les marginaux, les handicapés, les objecteurs, les derniers de classe). Faire comprendre que ce qui est différent de nous, nous enrichit, que le pluralisme est source d'épanouissement.

En cette fin de XX^e siècle, il est attristant de constater que près de septante pays dans le monde pratiquent la torture.

Et pourtant, avec Hubert Beuve-Meury, nous disons: **C'est au plus profond de la nuit qu'il faut croire à la lumière.**

AVIS IMPORTANT à nos annonceurs

La régie publicitaire du *Confédéré* est assurée par ofa Orell Fussli Publicité S.A.

Nous vous prions donc de transmettre toutes vos annonces à:

ofa

Orell Fussli Publicité SA

Rue du Grand-Verger 11
1920 MARTIGNY
☎ (026) 2 56 27

ou

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 11
1870 MONTHÉY
☎ (025) 71 66 44

Direction ofa Valais

ÉCONOMIE FORESTIÈRE Le bois se vend mal

Le groupe de travail «Economie forestière» de la Confédération européenne de l'Agriculture (CEA) s'est réuni récemment à Brugg (AG). Au programme des discussions: le marché du bois, comme de bien entendu, sur la base de rapports de huit pays.

Des entretiens il résulte que le commerce du bois connaît à l'heure actuelle certaines difficultés. Dans presque tous les pays on a constaté une réduction de l'utilisation de ce matériau. Deux éléments jouent un rôle important dans cette baisse: d'une part, la demande qui est très faible et d'autre part, l'offre dont les prix sont largement en-dessous des prix de revient. Pour que le marché redevenne rentable il faudrait majorer les prix actuels mais ceux-ci ne seraient alors plus concurrentiels. En effet, les économies forestières de l'Europe de l'Ouest sont, pour la plupart, privées et ne peuvent faire concurrence aux industries des pays de l'Est largement subventionnées par l'Etat.

Outre le problème du rapport coût-rendement, d'autres phénomènes entrent encore en ligne de compte et contribuent à détériorer la situation de l'économie forestière dans les différents pays. On peut ainsi signaler l'augmentation du coût de la vie, celle encore plus forte des salaires ainsi que le problème de la pollution des forêts.

Décès en Valais

Mme Eva Roh, 84 ans, à Sierre
Mme Léonce Abbet, 65 ans, à Martigny
Mme Louise Bruchez, 94 ans, au Châble
Mme Marguerite Bussex, 91 ans, à Vouvry
M. Henri Dubuis, 71 ans, à Sion

L'IMPRIMERIE
CASSAZ-MONTFORT
A MARTIGNY
ENGAGE

1 apprenti COMPOSITEUR
et 1 apprenti
IMPRIMEUR-OFFSET

Début
d'apprentissage
1^{er} septembre 1983

Tél. (026) 2 21 19 - 2 21 20 - 2 19 36

**VALAIS
NOUVELLES AU FIL DES JOURS**

**LIZERNE ET
MORGE SA**

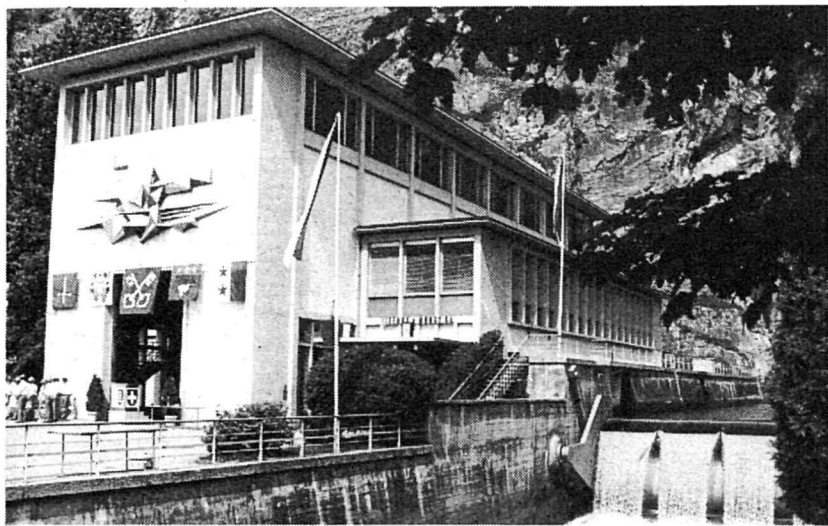
25 ans

Un quart de siècle d'existence pour Lizerne et Morge SA, à Ardon! Un événement que l'on a tenu à célébrer comme il se doit mardi passé au cours d'une manifestation officielle qui a réuni un imposant parterre de personnalités, parmi lesquelles MM. Pierre-André Bornet, président du Grand Conseil, Hans Wyer, vice-président du Gouvernement, Jean Cleusix, président du Tribunal cantonal, Bernard Dupont et Vital Darbellay, conseillers nationaux, ainsi que M. Roger Fellay, président de la commune d'Ardon.

Agrémentée de productions de la fanfare des Services Industriels de la ville de Sion, cette cérémonie a notamment permis à M. Pierre de Chastonay, en sa qualité de président du Conseil d'administration, de dresser un bref historique de Lizerne et Morge SA. Pour une société, le quart de siècle d'existence représente une date de première importance qui mérite un temps de courte réflexion aussi bien sur son

passé que sur son avenir, a relevé en substance M. de Chastonay, avant de préciser que malgré la levée de bouclier qu'il suscite dans certains milieux écologistes, cet ouvrage ne dépare pas la haute vallée de la Lizerne mais constitue plutôt un enrichissement pour le paysage de cette région. Ainsi complété, l'aménagement est devenu un instrument de production aussi équilibré que possible, répondant mieux aux intérêts bien compris de tous.

Fondé le 17 avril 1957, Lizerne et Morge SA a un capital-actions de dix millions de francs. Le coût de construction de l'ouvrage s'est élevé à 64 millions de francs et sa production annuelle est de l'ordre de 140 millions de kWh (20 millions en été et 120 millions en hiver). Les actionnaires de Lizerne et Morge SA sont Electrowatt SA (30%), la commune de Sion (20%), Electricité de Laufenbourg SA (20%), les Forces Motrices Valaisannes SA (20%) et la commune de Sierre (10%).



L'usine de Lizerne et Morge SA, à Ardon

L'UVAM en assemblée

SION. — Sous la présidence de M. Georges Morisod et en présence de MM. Bernard Bornet, conseiller d'Etat, Pascal Couchepin, conseiller national, Raymond Perren, président de la F.E.V., et Jean-P. Nicod, secrétaire de l'U.S.A.M., l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM) a tenu ses assises annuelles mardi à Sion.

Précédée de l'assemblée de l'Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants que préside M. Willy Gertschen, cette séance a permis à l'UVAM de dresser un tableau détaillé de l'activité déployée durant l'exercice écoulé.

Après avoir rappelé le rôle statutaire de l'Union, c'est-à-dire la défense des intérêts généraux des petites et moyennes entreprises du canton, le rapport a évoqué les circonstances dans lesquelles son activité s'est développée l'an passé: si la situation économique fut inquiétante dans le monde et précaire dans une partie de la Suisse, on peut toutefois dire que, dans l'ensemble, le Valais a connu une bonne année 1982.

Pendant cet exercice, l'actualité a voulu que l'action du comité porte fortement sur des questions de politique économique et sociale qui, à un titre ou à un autre, pouvaient toucher directement les arts et métiers.

Ainsi, le premier projet de loi sur l'instruction publique a suscité un large débat et une longue prise de position. Relevons à ce propos que, tout en saluant avec satisfaction les modifications que l'on voudrait apporter au cycle d'orientation, l'UVAM estime que «changer la loi ne suffira pas, si l'on ne modifie pas les mentalités... Il faudra systématiquement répéter aux élèves et à ceux qui les conseillent que les métiers ont aussi besoin de cadres, de futurs patrons, donc de gens qui peuvent mettre à profit non seulement leur habileté manuelle, mais aussi leurs aptitudes intellectuelles».

L'avant-projet de loi sur l'encouragement à l'économie a aussi provoqué un vif intérêt. Tout en approuvant les grandes lignes des mesures envisagées, l'UVAM a mis en évidence le caractère subsidiaire que devraient revêtir les moyens à instaurer et elle a demandé que, autant que possible, on utilise au mieux, pour l'application de la loi, les structures existantes.

L'UVAM s'est également prononcée sur les projets visant à réduire encore les contingents de main-d'œuvre étrangère saisonnière et

annuelle, tout en demandant que l'on renonce à de nouvelles restrictions pour ne pas compromettre les chances des secteurs qui ont encore du travail, principalement l'industrie touristique et la construction. Le comité a appuyé la section de Brigue et environs dans les démarches que celles-ci avaient entreprises au sujet de l'implantation d'une très grande surface dans cette région.

Le rapport d'activité a évoqué en outre une préoccupation grandissante. Il s'agit de la concurrence sans cesse croissante d'entreprises étrangères qui travaillent sur le territoire cantonal.

A la faveur de la politique de libre échange de notre pays, les entreprises qui veulent travailler en Suisse ne rencontrent plus guère d'obstacles à la frontière. Jouant sur les salaires inférieurs payés chez nos voisins, bénéficiant même parfois de véritables subventions à l'exportation, elles envahissent notre marché. Ce phénomène, pour l'instant, touche notamment la scierie, la menuiserie et la charpente, ainsi que la construction métallique.

Après la présentation des comptes 1982 et du budget par M. Germain Veuthey, directeur du Bureau des métiers, l'assemblée a été orientée sur les 16es Journées romandes des arts et métiers qui se dérouleront les 27 et 28 juin à Verbier.

La partie administrative a été suivie d'une conférence de M. Pascal Couchepin sur le thème «La politique fédérale et les petites et moyennes entreprises», puis un apéritif a été servi aux participants. Durant le banquet, MM. Bernard Bornet, chef du DTP, Jean-P. Nicod, secrétaire de l'USAM, Léo Clavien, président de la Bourgeoisie de Sion, et Mme Nicole Varone, représentante de la Commune de Sion, ont à tour de rôle pris la parole.

Entremont: réunion du conseil de district

Le conseil de district est convoqué le mercredi 8 juin 1983, à 16 heures, au collège, à Sembrancher, avec l'ordre du jour suivant:

1. Introduction par M. le préfet
2. Procès-verbal de la séance du 24 novembre 1982
3. Avant-projet de révision partielle de la constitution cantonale: exposé de M. Rémy Marquis
4. Présentation des comptes du service médico-social par M. René Berthod. Approbation
5. Problèmes économiques de l'Entremont: par M. Willy Ferrez
6. Divers

Passeport-vacances Pro Juventute districts de Monthey et St-Maurice

Le prochain Passeport-vacances se déroulera dans la première quinzaine de juillet. Pour sa troisième édition, le programme comporte quelques nouveautés dont voici les principales:

Les enfants pourront choisir soit la semaine du 4 au 8 juillet, soit celle du 11 au 15 juillet, et cela, indépendamment du lieu de domicile. En effet, le forfait pour les transports a été établi pour l'une et l'autre semaine. Il n'y aura donc pas de billet à prendre, le Passeport-vacances servant de titre de transport.

Ceux qui se sont pré-inscrits viennent de recevoir le programme des activités 1983. Les enfants de 8 à 14 ans désirant participer à ce Passeport-vacances peuvent se procurer le programme auprès des deux Offices de tourisme de Monthey et Saint-Maurice. Ils pourront choisir parmi 99 activités celles qui composeront leur programme.

Les inscriptions définitives sont à envoyer à l'Office du tourisme de Monthey jusqu'au samedi 18 juin, avec le paiement d'une contribution de Fr. 20.— pour la semaine (versement postal).

A notre appel, de nombreuses maisons et particuliers nous ont assuré leur accueil et c'est avec plaisir que nous pouvons décentraliser les différents lieux où s'exerceront les diverses activités du programme, sur tout le territoire des deux districts. Les deux «ports d'attache» principaux sont à Monthey, la Maison des Jeunes, près de l'église, et à Saint-Maurice, la Bibliothèque ODIS. En ces deux lieux les enfants pourront pique-niquer, soit quand ils suivent une activité sur place ou soit quand pour atteindre Monthey ou Saint-Maurice, les nécessités de l'horaire CFF imposeraient un arrêt pique-nique.



Le Passeport-vacances 1983 a été réalisé en étroite collaboration avec les «Transports publics du Chablais» et le Chemin de fer Martigny-Châtellard. Nous les remercions vivement de leur soutien financier grâce auquel nous avons pu améliorer notre programme. Le Passeport-vacances part en ballade avec les «Petits trains».

Précisons enfin que les inscriptions se prennent dans l'ordre d'arrivée en les limitant à deux cent cinquante par semaine.

Tous les enregistrements en relation avec le programme sont opérés par l'ordinateur de la Fiduciaire François Dorsaz à Monthey. Jeunes participants, faites votre programme-vacances à la carte! A bientôt!

Les organisateurs: Denise Corminboeuf, Michel Gavillet, Madeleine Herold, Jean-Pierre Jakob, Aline Joris, Françoise Lavanchy, Maurice Parvex, Carmen Poschung.

Fendant et Johannisberg à la fête du Merlot

A l'occasion des journées cantonales de la viticulture tessinoise, l'OPAV a été amenée à présenter au public tessinois, les vins valaisans du millésime 1982.

Ces journées qui se sont déroulées à Giubiasco, les 27, 28 et 29 mai ont connu un immense succès et furent un véritable carrefour entre les gens de la production, de la distribution et tous les amateurs de bons vins. Les responsables de l'OPAV n'ont pas manqué l'occasion de nouer de nombreux contacts avec consommateurs et restaurateurs tessinois qui tous se sont plus à relever le remarquable

niveau du millésime 1982.

Si le Fendant et la Dôle sont bien implantés au Tessin où ils sont connus et appréciés, le Johannisberg du millésime 1982 a été véritablement plébiscité, venant même à manquer au cours de la dernière journée.

A noter qu'à côté du stand de dégustation des vins valaisans et du «grotto ticinese», ces journées de la viticulture faisaient une large place au machinisme agricole et à la lutte antiparasitaire, sans oublier l'exposition didactique intitulée «la vigne et le vin».

PARAÎTRE - VIENT DE PARAÎTRE - VIENT DE

**VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS MONDO
Afrique - 45 000 km d'aventure**

L'aventure dont rêvent les jeunes fait l'objet d'un nouvel ouvrage paru aux Editions Mondo.

Passionnés de voyages et de découvertes, Dominique et Gérard Baeriswyl-Nicollin, tous deux enseignants à Genève, commencent ensemble à parcourir le monde sac au dos. Ils consacrent annuellement deux mois à la découverte d'une nouvelle série de pays plus lointains. A chaque retour, un peu plus atteints par le virus du voyage, ils finissent par rêver de «la» grande aventure...

Déjà riches d'expériences, dotés de courage, de volonté et d'un joli brin d'audace, stimulés par le besoin de se surpasser, ils ont désormais le goût d'une autre vie hors du commun, faite de hasards, de confort relatif et d'insécurité, mais prometteuse de riches enseignements. Alors le projet prend forme: aller à la rencontre des peuples et des innombrables ethnies d'Afrique, tenter de comprendre de qui et de quoi est formé ce continent en pleine mutation.

La décision est prise; l'organisation se précise, la préparation aussi, longue, détaillée. Une Landrover est achetée puis équipée. Le compte à rebours se déroule, Dominique affûte ses crayons et empile ses blocs-notes, Gérard révise ses connaissances et son matériel photographique. C'est le départ pour un péri-

ple de 45 000 km à travers le continent africain, du nord au sud et en zig-zag, avec des aventures, des documents par centaines, des souvenirs, des anecdotes, des certitudes aussi.

Tout cela donne naissance à un ouvrage passionnant. Le texte se lit comme un véritable roman, a de la vivacité, fourmille de notes, raconte l'espoir, les doutes, la peur, la volonté de vaincre — quels que soient les obstacles —, mais aussi la joie immense d'un savoir acquis au contact d'autres mentalités, d'autres hommes également, à la recherche d'un bonheur simple et de leur identité d'Africains.

Les illustrations sont d'une spontanéité et d'une vérité étonnantes; elles constituent le reflet vivant de 365 jours de vie au travers d'une nature multiple, parfois hostile, mystérieuse, accueillante, vierge encore ou domptée avec un bonheur inégal. Les documents et le texte résumant les impressions ressenties par le couple Baeriswyl-Nicollin dont le livre est un dialogue, un partage avec le lecteur, une invitation au voyage, une interrogation aussi.

Se commande directement aux Editions Mondo SA, 1800 Vevey, au prix de Fr. 16.50 + 500 points Mondo ou en librairie pour le prix de Fr. 41.— sans la contrepartie en points Mondo.

**LES 22-23-24 JUIN 1984
31es Congrès et Fêtes du Rhône**

MONTHEY. — Créée le 4 juillet 1926, l'Union générale des Rhodaniens a voulu, en organisant périodiquement les Fêtes du Rhône, toujours précédées d'un Congrès économique, touristique et culturel, broser comme un fond de tableau «sur lequel elle pose les plus jolies fleurs du beau, du bien et du bon des pays rhodaniens». Les Fêtes du Rhône sont en effet l'occasion d'entretenir la flamme sacrée du mouvement rhodanien ainsi qu'une noble émulation, afin que puissent éclore dans une atmosphère favorable des talents nouveaux, animés par le désir de faire mieux, de s'élever plus haut.

Après Lausanne en 1979, il appartiendra à la commune de Monthey d'accueillir, les 22-23-24 juin 1984, la 31^e édition des Fêtes du Rhône. Un comité d'organisation a été mis en place sous la présidence de M. François-Joseph Dorsaz et la préparation générale de la fête a été confiée à la Fédération valaisanne des costumes que préside M. Alphonse Seppy.

Remise du Fonds du Centenaire de la CEV

Vendredi 10 juin à 18 heures, à Sion, aura lieu la cérémonie de remise du Fonds du Centenaire de la CEV aux quatre lauréats suivants:

- M. Laurent Possa, pour l'encourager dans la poursuite de ses études artistiques,
- M. Bernard Héritier, pour l'encourager dans son perfectionnement en direction chorale,
- M. Stéphane Clivaz, pour récompenser un remarquable talent musical,
- M. Stéphane Gillioz, pour l'encourager dans ses travaux sur une thèse de doctorat.

Cette cérémonie sera suivie d'un cocktail-apéritif.

A L'OCCASION DU 125^e ANNIVERSAIRE DE «CHARLES BONVIN FILS»

Exposition «La Vigne et le Vin»

SION. — «La Vigne et le Vin», tel est le thème général de l'exposition qui ouvre aujourd'hui ses portes à 17 h. 30 (heure du vernissage) dans les pressoirs de «Charles Bonvin Fils» dans le cadre du 125^e anniversaire de la fondation de cette entreprise séduisante. Organisée en collaboration étroite avec la section valaisanne de la S.P.S.A.S., cette présentation réunit quelque 150 œuvres dues au talent de vingt et un artistes de notre canton.

Toujours à l'occasion du 125^e anniversaire, dont la célébration officielle est fixée au 1^{er} septembre prochain, et parallèlement à cette exposition, la direction de «Charles Bonvin Fils» édite un cahier de onze gravures sur le thème «La Vigne et le Vin».

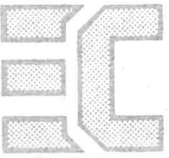
Heures d'ouverture: du 3 juin au 31 août 1983, tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, sauf le dimanche.

2000 personnes âgées consultées



Le groupe universitaire genevois de recherche interdisciplinaire sur les personnes âgées vient de sortir de presse un volumineux ouvrage qui fait partie du programme national de recherche approuvé par le Conseil fédéral en 1974 et confié au Fonds national suisse de la recherche scientifique. Cet important ouvrage est le fruit d'un travail de dix années et comprend de nombreuses enquêtes effectuées dans les cantons de Genève et du Valais auprès de 2000 personnes âgées, chez elles ou en institution. L'ouvrage aboutit à une conclusion essentielle: il n'existe pas une condition unique et moyenne des personnes âgées, mais de multiples situations. A l'image stéréotypée de la vieillesse que diffuse notre société, ce livre oppose la diversité de la réalité vivante. Soulignons que parmi les auteurs de l'ouvrage, on trouve le Valaisan Hermann-Michel Hagmann de Sierre.

Notre photo faite ces jours derniers dans un home pour personnes âgées de Chamason/Valais. Photo Valpresse, Sion



SPORTS

ATHLÉTISME
Martigny, capitale du décathlon

Les 4 et 5 juin, le CABV Martigny reçoit les adeptes du décathlon, octathlon, heptathlon et pentathlon dans le cadre des championnats valaisans de concours multiples, qui font également office de championnats vaudois et fribourgeois.

Parmi les nombreux inscrits, notons, chez les actifs, la présence de Didier Bonvin, du CABV Martigny, qui devra faire face à Schumacher et Furrer, de Viège, ainsi qu'au Vaudois Gudit et au Fribourgeois Pauchard.

Chez les juniors, Ph. Osterwalder, de Naters, sera opposé aux «étrangers», Gaillard et Kolly.

Chez les cadets A, le grand favori sera Gerhard Schmidt, de Naters, face aux néophytes du CABV Martigny, Mottet et Rouiller.

Les dames seront également de la partie avec Micheline Pralong, Balbine Miserez du CA Sion, ainsi que les Vaudoises Dutoit, Marrel, Karrer et Geinoz.

Chez les cadettes A, lutte âpre entre les Sédunoises Solioz, Pidoux, Favre et les membres du CABV Martigny, Claret, Coudray, Pieren et Keim, duel arbitré par Carrupt, de Chamason.

Les jeunes ne sont pas oubliés: ils disputent la finale du kilomètre ainsi que celle de l'écolier le plus rapide dès 14 heures.

Samedi de 14 heures à 19 h. 30 et dimanche 5 juin dès 9 heures et jusqu'à 16 h. 30, le stade d'Octodure vous attend nombreux!

LES 4 ET 5 JUIN AU BOUVERET

Fête cantonale des jeunes gymnastes Région Conthey - Léman

La Fête cantonale des jeunes gymnastes (pupilles & pupillettes), région Conthey - Léman, se déroulera ce week-end au Bouveret.

Elle groupera 51 sections totalisant environ 1700 gymnastes, dont 18 sections pupilles avec 500 participants et 23 sections pupillettes avec 1200 participantes.

Au programme, une journée bien remplie: Les sections de pupilles, classées en 3 divisions différentes suivant leur effectif, se rencontrent chacune dans un concours à 3 branches: école du sport, agrès, course-navette avec sélection pour la finale estafette.

Les sections de pupillettes, quant à elles, se retrouveront dans 3 catégories avec un concours à deux branches, soit: Cat. A: école du corps + course-navette Cat. B: agrès + course-navette Cat. C: école du corps + agrès

En plus les filles se rencontreront encore dans différents jeux selon les âges: ballon dans l'horloge, balle au chasseur et ballon derrière la ligne.

Au niveau «individuels»: les dix premiers classés de chaque catégorie et de chaque discipline, lors de la journée «individuel» du 1^{er} mai 1983 à Sion, se rencontreront à l'occasion des fêtes cantonales.

De plus, les deux premières sections de chaque catégorie (filles et garçons) sont qualifiés pour la finale qui aura lieu cette année dans le cadre de la Fête cantonale «actifs» à Martigny les 17, 18 et 19 juin 1983.

FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL

ALSTAETTEN - MARTIGNY SAMEDI A 17 HEURES

Avec un cœur gros comme ça...

(chm) — En s'imposant à domicile lors du match aller, le Martigny-Sports a rempli sa part du contrat. L'essentiel a donc été préservé mais, au coup de sifflet final, on ne pouvait s'empêcher de penser que les protégés de Radu Nunweiler avaient passé à côté d'un exploit qui les aurait mis à l'abri d'un éventuel retour de leurs rivaux le week-end suivant en terre saint-galloise. Deux buts en tout et pour tout: sur la base des nombreuses occasions de buts offertes, c'était bien mal payé, alors que de son côté, Alstaetten a connu, on peut le dire, un maximum de réussite, aidé en cela il est vrai, par la nonchalance coupable, en cette circonstance, de la défense bas-valaisanne.

La qualification pour le prochain tour n'est encore pas acquise, loin de là, ce d'autant plus que le Martigny-Sports entamera sa rencontre privée non seulement des services de Buchard, Yergen et Giroud (tous blessés), mais aussi de Lugon, expulsé pour voie de fait samedi passé. Ajoutons au fond de cette liste le nom de Frei, au sujet duquel l'incertitude plane à la veille du coup d'envoi, et l'on mesurera l'ampleur de la tâche qui attend la formation octodurienne à Alstaetten, où le capitaine Rieser et ses coéquipiers bénéficieront du soutien de plusieurs milliers de supporters. Interrogé, le coach Yvon Zuchuat n'en

demeure pas moins optimiste: «Le système du tour final est calqué sur celui de la Coupe d'Europe; cela signifie qu'une victoire par 1 à 0 suffit à Alstaetten pour franchir ce premier cap. Ceci dit, j'ai entière confiance en notre équipe, qui saura se battre jusqu'au bout pour préserver l'avantage acquis lors du match aller. Avec quatre hommes dans l'entre-jeu et deux aux avant-postes (Payot et Vergère), le MS va miser sur la contre-attaque en espérant pouvoir surprendre cette défense saint-galloise, beaucoup trop servie par la chance à Martigny».



Serge Moret (à gauche) et Buschor, d'Alstaetten, au coude-à-coude: un symbole à la veille du coup d'envoi de ce match retour des finales de promotion en LNB.

VERBIER

10-11-12 Juin 1983

VENDREDI 10 JUIN

20 h. 30 Défilé et productions en cantine
Rétrospective théâtrale des 25 ans de la société par les enfants des écoles

22 h. 30 **BAL**

conduit par l'orchestre
LES OISEAUX DE NUIT

25^e anniversaire DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

SAMEDI 11 JUIN

20 h. 30 Défilé et productions en cantine

21 h. 00 **SOIRÉE DE GALA avec THREE FOR TWO avec Michel MOOS et son compère**

260 kg de bonne humeur
Présenté par «ZOE» l'homme à la caméra invisible, animateur humoriste.

En ouverture:
SERGE YSSOR,
chanteur fantaisiste

22 h. 30 **BAL**

conduit par l'orchestre «FLASH»

Fleur des Neiges

DIMANCHE 12 JUIN

12 h. 15 Réception des sociétés
Hôtel ALBA

13 h. 00 **GRAND CORTÈGE** avec toutes les fanfares du district d'Entremont et Martigny

14 h. 00 Production en cantine

BILLETS EN VENTE A:

- Sion: Café Au Cheval Blanc
- Martigny: Cretton Musique
- Liddes: Café-Restaurant La Channe
- Orsières: Droguerie Rausis
- Sembrancher: Café Concordia
- Le Châble: Pharmacie Meichtry
- Versegères: Café La Colombe
- Lourtier: Restaurant Au Chasseur
- Brunson: Café Le Carrefour
- Bovernier: Au Tchyko Bar
- Verbière: Boulangerie Michellod
- Magasin La Source
- Office du Tourisme

79.-

Grand sac voyage, avec roulettes **79.-**

Sac fourre-tout, 36 cm. **39.-**

39.-

Sac reporter, 41 cm. **39.-**

TRÈS AVANTAGEUX!

Sac voyage, 58 cm. **49.-**

Valise avec garniture de renfort skai, armature intérieure. Avec roulettes, 71 cm. **98.-**
Sans roulettes, 66 cm. **89.-**

98.-

naturellement
Gonset

17 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE

Ardag
échafaudages

RIDDES tel.027.86.34.09

VENTE AUX ENCHÈRES
GALERIE LATOUR
CADRAMA

Place de Rome 5
(Parking derrière
le Restaurant du Léman)
1920 MARTIGNY - ☎ (026) 2 67 68

Samedi 11 juin 1983
dès 14 h. 30

Nous vendrons pour le compte de tiers une importante collection de tableaux, dessins, gravures par Forain, Loiseau, Blond, Barraud, Bosshard, Brayer, Bonafant, Chavaz, Le Corbusier, Clément, Chambon, Vallotton, Vauthier, Zufferey, Steinlen, Stehl, Olsommer, Pascin, Th. Robert, L. Robert, Kikoine, Holy Gimmi, Maclet, Calame, Castres, Dall, Demmenjoz, Gos, Fini, Vallet, Gautchi, Biéler, Bonnard, Pollakoff, Braque, Buffet, Picasso, Magritte R., etc.

EXPOSITION
du samedi 4 juin
au samedi 11 juin 1983
(Dimanche y compris)
de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

«Confédéré»

Editeur: Coopérative «Le Confédéré».
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1^{er} étage), 1920 Martigny - Case postale 407 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76.

Publicité: OFA Orell-Fussli SA, rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny, tél. (026) 2 56 27.

Impression: Imprimerie typo-offset Cassaz-Montfort, Martigny.



super discount Martigny

Av. de la Gare 42
Av. du Grand-Saint-Bernard 28
Saxon
Bât. Saxonor

Citrons le kg	1.10
Choux blancs du pays le kg	1.40
«Ice Tea Lipton» Berlingo 1 l	1.10
Sugus Suchard 125 g	1.25
Lindt lait ou lait noisettes 2 x 100 g	2.65

A nos boucheries:

Ragoût de porc 500 g	5.50
Emincé de porc 100 g	1.40

DES PRIX
SUPER
DISCOUNT
ET DES
ACTIONS
PERCUTANTES

ALIMENTATION
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
FRUITS ET LEGUMES
PRODUITS FRAIS ET SURGELES
SPIRITUEUX - VINS
NON-FOOD
ETAIN, etc.

Revoilà le temps
des cerises, c'est
pour cela qu'il vous
faut une échelle à
glissière, 10 m
Fr. 298.-
INTERAL SA
☎ (027) 36 37 17

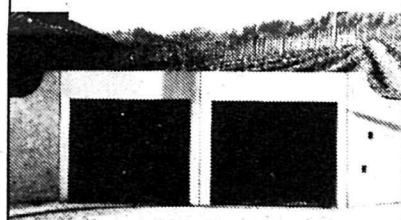
stampo
S.A.

FABRIQUE
VALAISANNE
TIMBRES
CAOUTCHOUC

Dateurs-numéroteurs
Gravure
Encres spéciales

Tél. 027/22 50 55
SION Tourbillon 40

Un record déterminant.
Profitez-en maintenant.



GARAGE

PRÉFABRIQUÉ,
EN BÉTON ARMÉ
toutes dimensions.
Monobloc ou par éléments.
Toit en tuiles ou toit plat.
Pose rapide et facile.
Le plus vendu
en Suisse romande

TECNORM SA
Rte de Signy 10, NYON
Tél. 022/61 42 67

Représentant pour le Valais:
Francis Michaud
Chemin de Surfrête 5 - 1920 Martigny
Tél. (026) 2 64 08

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu
aux dates et lieux suivants:

Lundi	6.6.83	0900-1200 1330-1800 2100-2300
Mardi	7.6.83	0900-1200 1330-1800 2100-2300
Mercredi	8.6.83	0900-1200 1330-1700
Jeudi	9.6.83	0900-1200 1330-1700
Vendredi	10.6.83	0900-1200 1330-1700
Lundi	13.6.83	1330-1800 2100-2300
Mardi	14.6.83	0900-1200 1330-1800 2100-2300
Mercredi	15.6.83	0900-1200 1330-1800 2100-2300
Jeudi	16.6.83	0900-1200 1330-1800 2100-2300

Place de tir - zone des positions: *Siviez*
Zone dangereuse: Mont Gond - Pt 2136 - Siviez - Pt 2250,7 -
Pt 2439 - Pt 2524 - Mont Gond.

Centre de gravité: 589000/109500

Armes: Armes d'inf sans Im

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les
communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cdmt de la place d'armes
de Sion, tél. (027) 31 24 26.

Demandes concernant les tirs: dès le 2.6.83 tél. (027)
88 18 30.

Sion, le 17.5.83.

Cdmt cp EM div 1/10

LES GLAÏEULS

FLEURS À COUPER
POUR TOUT L'ÉTÉ!



25 Glaïeuls
12/14

blancs, jaunes,
roses, rouges
ou mélange

Fr. 5.90

VALGRAINES S.A.
MARTIGNY

RUE DU GRAND-VERGER 14 TEL 2 43 83/026
M. B. DARIOLY GERANT

Déménagements

Suisse - Etranger
Garde-meubles
TORNAY TRANSPORT
St-Maurice
Tél. (025) 65 26 66

MAISONNETTES DE JARDIN

construction solide en
bois y.c. sol. fenêtres
et porte
1,8 x 2,4 m Fr. 1180.-
3 x 2 m Fr. 2580.-
3 x 3,6 m Fr. 2980.-
autres dim. à choix,
prospectus chez
Uninorm Lausanne
☎ (021) 37 37 12

MODERNA SA A VERNAYAZ

engagerait
pour juin, juillet, août

**3 jeunes
hommes**

16 ans révolus

☎ (026) 8 13 36

Chaîne internationale de la
branche des textiles
**louerait ou achèterait
votre magasin**

Grandeur idéale environ 100 m².
Ne seront pris en considération
que des magasins situés dans
des rues passagères dans des
villes de grandeur moyenne.

Envoyer les offres à

chiffre 85-9347 Assa
Annunci Svizzeri SA, 6901 Lugano

Freddy-Sports

Joseline et Freddy

remercient toute sa fidèle clientèle et amis(es) de la confiance
témoignée pendant dix ans, et vous prie de reporter celle-ci aux
nouveaux responsables

Moret-Sports SA

BRUNO ET YVAN MORET

vous informent que l'

OUVERTURE OFFICIELLE

aura lieu le

samedi 4 juin 1983

Nous serons heureux de vous accueillir et de partager le verre de
l'amitié.

Martigny

☎ (026) 2 59 28

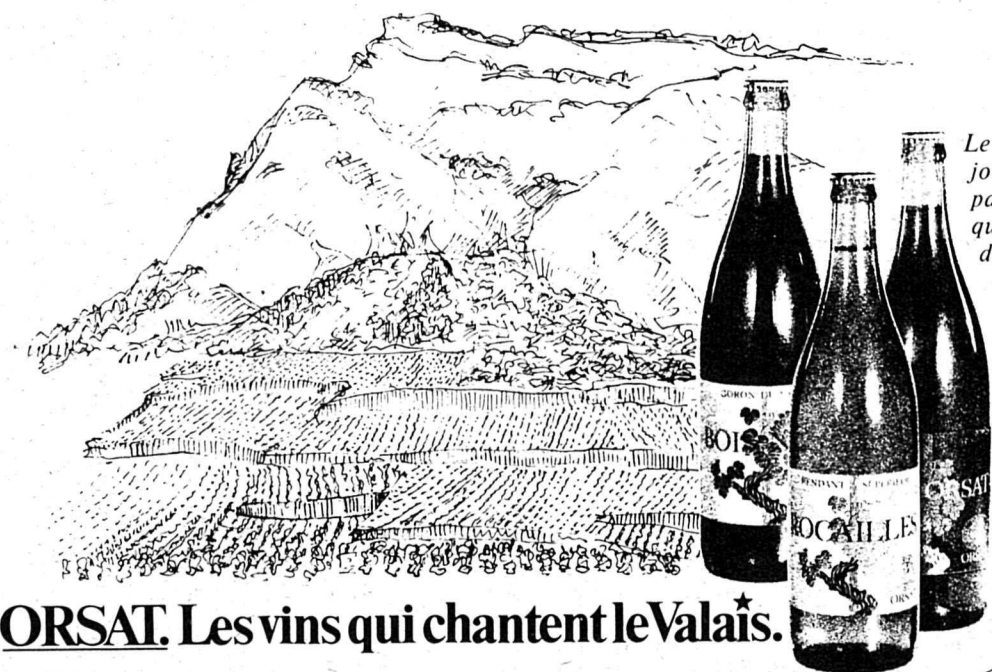


Les terres vigneronnes

ROCAILLES.

La roche éclate pour saluer
la naissance d'un vigoureux
Fendant ORSAT.

Sur les flancs de l'Ardévez, que le chamois
habite aux rigueurs de l'hiver, le vignoble Orsat a progressé
à la dynamite pour se planter face au soleil, sur les hauts de Leytron.
Cette conquête vigneronne a dicté le nom choisi pour le Fendant Orsat des jours d'œuvre
et des heures de joyeuse compagnie. ★ Il scelle le mariage
heureux des coteaux de Sion, Chamoson, Leytron et Ardon, dans une régulière assonance.
Une fraîche et cordiale alliance de saveur et de vigueur. ★ Un Fendant
vif, léger, friand, qui conforte à toute heure les ardeurs défaillantes
et relance les propos d'amitié franche.



ORSAT. Les vins qui chantent le Valais.

Le Fendant Rocailles
jouit d'une faveur
particulière en Valais,
qui absorbe un bon tiers
de la production.
C'est le vin de toutes les
fêtes de belle ambiance.
Conjuguez-le au
quotidien: il a la
noblesse d'expression
du bon pain!

Pour votre information périodique, postez ce coupon -
ou appelez ORSAT, tél. 026/2 24 01.
Veuillez m'abonner gratuitement au bulletin trimestriel
«Saisons vigneronnes ORSAT».

Nom:

Adresse:

Expédiez à: ORSAT,
Case postale
1920 Martigny.

Maurice Chappaz devant... MAURICE TROILLET

Maurice Chappaz a créé une **Fondation Maurice Troillet-Corinna Bille-Maurice Chappaz** pour mettre à l'abri et préserver de la dispersion ses souvenirs de famille. Par sa mère, née Troillet, il est l'héritier de son oncle Maurice Troillet, dont il porte le prénom puisqu'il est son filleul.

Dans cette demeure du XVIII^e siècle, l'Abbaye du Châble (voir photo) où ses oncles, grands-oncles, arrière-grands-oncles, grands-pères, arrière-grands-pères ont laissé leurs traces, leurs portraits signés Félix Cortey ou Brouchoud, Maurice Chappaz s'occupe à classer les papiers de sa famille et particulièrement ceux qui ont marqué des étapes de la vie politique en Valais.

chef de clan et décide alors d'aller successivement dans deux collèges, à Brigue et ensuite dans le canton de Schwitz à Einsledeln. Plus question d'abandonner les études, il apprend sérieusement l'allemand et sera sur toute la ligne un brillant élève.

PLUS DE CENT ANS DE VIE PUBLIQUE

— Vous connaissez peut-être, me dit Maurice Chappaz, l'existence du volume de la correspondance de jeunesse de mon oncle, publiée par Georges Pillet à Martigny, dans sa collection dirigée par André Donnet. J'ai tous les originaux de ces lettres que j'ai retrouvées dans le grenier de cette maison.

— Il avait dû s'enfuir à Bex, avec toute sa famille, lorsque sa maison du Châble avait été cernée par des hommes en armes qui voulaient le mettre à mal.

Plus tard, en 1847, il a fait paraître un plaidoyer en faveur de *La Jeune Suisse: La Vérité à mes concitoyens*. Maurice Troillet suivra la même carrière, jouant les mêmes rôles pendant des périodes beaucoup plus longues, puisqu'élus en mai 1913, par 88 voix sur 100 votants, il est resté au Gouvernement jusqu'en 1955.

UN SÉMINAIRE A L'ABBAYE

— L'intérêt de nos papiers de famille a conduit le professeur Gérald Berthoud de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Lausanne, à venir avec ses élèves au Châble pour un séminaire sur la vie économique dans le val de Bagnes au XIX^e siècle. Durant l'hiver 1981-82, ils ont étudié ces archives sur place à l'Abbaye.

J'ai créé cette Fondation pour permettre aux historiens, journalistes, chroniqueurs et archivistes de continuer après ma mort à consulter ces archives et à établir, grâce à ses papiers, un moment de l'histoire du passé du Valais avec plus de précision...

Je l'interromps: Mais comment vivra la Fondation?

— J'abandonne le revenu de mes vignes de Fully, celles qui me viennent de mon père comme celles qui me viennent de mon oncle, pour couvrir les frais de la Fondation, les assu-



Maurice Chappaz devant la porte de son fameux grenier, véritable caverne d'Ali Baba où des générations de Troillet-Chappaz ont entassé leurs trésors. Qu'y a-t-il dans ce grenier? Des manuscrits, des livres, des tableaux, de véritables témoignages d'une vie passée qui a été souvent la vie publique du Valais. C'est là qu'ont été trouvées les 153 lettres de jeunesse de Maurice Troillet publiées dans «Bibliotheca Vallesiana».

rances, l'entretien du bâtiment, les impôts, etc.

— Vous avez tout prévu. Et qui fait partie du Conseil de fondation?

— Je suis assisté d'un juriste et d'un professeur. Après mon décès, mes trois enfants: Achille, Blaise et Marie-Noëlle me remplaceront dans le Conseil, héritant des mêmes droits et des mêmes devoirs que moi.

En plus des documents, la Fondation jouira des meubles, œuvres d'art, tableaux et sculptures, qui ont été le décor de la vie de ma famille. C'est-à-dire tout ce que contient l'Abbaye.

Mais il existe en Valais une autre source de documentation sur Maurice Troillet, ce sont les papiers qui se

trouvaient à son domicile de Sion et que j'ai laissées en dépôt à la Bibliothèque Cantonale.

Il se peut que vous ayez lu ou consulté l'ouvrage important en trois volumes, intitulé *Le demi-siècle de Maurice Troillet*, d'André Guex, publié dans *Bibliotheca Vallesiana* à Martigny. Ce sont les volumes 8, 9 et 10 de la collection.

Héritier de Maurice Troillet, Maurice Chappaz aura bien servi sa mémoire. Celle d'un oncle qui s'est toujours voulu à la pointe du progrès.

¹ Vendue, la Banque Troillet de Martigny est devenue la Banque Romande. Marguette Bouvier



Façade Est de l'Abbaye, au Châble.

Ce n'est pas une petite affaire que de mettre de l'ordre dans trente cassettes de vigneron, remplies de discours, de projets de lois, de règlements adoptés ou rejetés, de listes de votation... que sais-je, de tout ce qui fut la vie d'un homme qui a laissé son empreinte sur le pays.

Toutes les tables de la maison, et il y en a de très grandes, sont couvertes de papiers en voie de rangement.

Lorsque j'arrive à l'Abbaye, le maître de maison en est encore aux bulletins de collège de son oncle, qui en a fréquenté trois. D'abord Saint-Maurice, où en 3^e et 4^e latine, il songeait à quitter les Chanoines pour se consacrer à la vie agricole. Quand son père, qui avait fondé à Martigny la banque Troillet¹, meurt en 1898, le jeune Maurice a 18 ans. N'ayant pas de frères, mais trois sœurs, il se sent

Mais le premier de notre famille à entrer dans la vie politique fut Maurice-Eugène Filliez. Il a joué un rôle important dans la *Jeune Suisse* et, depuis lors, chaque génération s'est occupée de la chose publique.

Maurice-Eugène Filliez, membre du Gouvernement provisoire, de décembre 1847 à janvier 1848, c'est-à-dire du Conseil d'Etat à Sion, puis ensuite à Berne, au Conseil des Etats de 1854 à 1855. Conseiller aux Etats de 1855 à son décès, il fut le seul des nôtres à obtenir un grade supérieur à l'armée: Major des Carabiniers. Tenez! vous avez là, derrière vous accroché au mur, son portrait par Brouchoud.

Sa correspondance d'exil, au début de la guerre civile, en 1844, a été publiée.

— En exil, où?

EC MARTIGNY

Quizmobile WWF 1983 le 6 juin à Martigny

Le Quizmobile WWF est à nouveau en tournée à travers la Suisse romande. Le Quizmobile WWF est un ancien car postal transformé en véhicule d'exposition.

Il y a maintenant six ans que l'ancien car des PTT promène et présente ses expositions sur la nature et l'environnement dans beaucoup de communes helvétiques. Le Quizmobile a, durant l'an passé, rendu visite à plus de 20 000 élèves.

Cette année, l'intérieur du Quizmobile a été transformé en forêt tropicale humide.

Cette exposition, particulièrement attrayante, informe sur les forêts humides et les raisons profondes et cachées de leur destruction ainsi que les possibilités d'action.

Le WWF s'occupe depuis des années de la conservation des forêts tropicales. Ce travail ne vise pas seulement à la préservation d'un milieu naturel exceptionnel par sa faune et sa flore. L'action du WWF se porte également sur la diminution de la fertilité des sols, la perturbation du régime des eaux, les carences alimentaires des pays les plus pauvres de la planète.

Presque la moitié des forêts tropi-

cales humides du globe ont été anéanties durant les dernières décennies. Dans certains pays de l'Ouest africain, qui approvisionnent l'Europe en bois, jusqu'à 90% de la forêt primitive ont déjà été déboisés. En Amérique centrale et dans le bassin de l'Amazonie, de gigantesques zones de forêts ont été rasées pour l'installation de projets d'élevage dont les bêtes de boucherie approvisionnent les industries charcutières américaines. En Indonésie, si le défrichement se poursuit au même rythme, les derniers arbres des forêts vierges tomberont d'ici 20 ans.

Suite à la tournée du Quizmobile de l'automne dernier, l'exposition itinérante sur les forêts tropicales revient en Valais avec le programme suivant:

Vendredi 3 juin: Cycle d'Orientation des Nouveaux Buissonnets-Sierre; **Lundi 6 juin:** Centre commercial Migros - Le Manoir à Martigny, l'après-midi seulement.

Mercredi 8 juin: Centre commercial La Placette à Noës.

En outre et pour la première fois, le Quizmobile va parcourir les écoles du Haut-Valais du 9 au 15 juin.

Votre instant de beauté...

